



Le fils de Hollande au secours des Daiichi

Catherine Gasté, « Économie », Le Parisien, le 24.11.2016

Social. Le groupe pharmaceutique japonais Daiichi-Sankyo, qui emploie 303 personnes en France, s'apprête à licencier 284 visiteurs médicaux.

Leur avocat, Thomas Hollande, défile à leurs côtés aujourd'hui.

À 14 h 30, juste avant la parution très attendue des chiffres du chômage (lire ci-dessous), les visiteurs médicaux du groupe pharmaceutique japonais Daiichi-Sankyo sortiront les banderoles.

Au bout de leurs bras, écrit en français et en japonais, les mots : « Trahison », « Licencier, c'est leur métier ».

C'est la manifestation de la dernière chance pour 284 salariés menacés de licenciement qui marcheront, à l'appel de leurs syndicats (CGT, CFE-CGC, Unsa, Usapie), dans le quartier des ministères (Paris VIIe).

Avec, à leurs côtés, un certain Thomas Hollande, l'un des deux avocats chargés d'assurer leur défense dans le bras de fer qui les oppose depuis des mois à la direction.

C'est une quasi-fermeture

Le plan social, actuellement en discussion, scelle la quasi-fermeture de leur entreprise : la totalité des visiteurs médicaux du laboratoire nippon — soit 284 personnes —, sur un effectif total de 303 salariés seront sur le carreau le 29 décembre.

« A ce stade, les propositions de la direction sont très insuffisantes », nous déclare Thomas Hollande.

Ni indemnités de départ supplémentaires par rapport au minimum légal, ni mesures de préretraite et un plan d'accompagnement réduit à douze mois.

« Peu importe qu'il soit le fils du président de la République ! Thomas nous donne la pêche et est d'excellent conseil. Il a déjà gagné une belle bataille pour les 600 visiteurs médicaux de Servier, et décroché de très bonnes mesures de départ », se rassure Irène Tessier, 53 ans, attablée autour d'un café avec trois de ses collègues montées à Paris pour le jour J.

« On va toutes se retrouver à Pôle emploi en janvier. On est grillées, la plupart d'entre nous ont entre 45 et 55 ans », poursuit-elle très en colère. « Ils nous ont trahies. On voulait sauver des emplois, 90 au moins, avec un scénario alternatif validé par un gros cabinet d'experts-comptables. Mais la direction n'a rien voulu entendre », peste Hélène Calonne, 44 ans.

« Rien n'a été anticipé ! » s'étrangle de rage Sarah Jalmain 39 ans. « On déteste toutes l'injustice. Ils nous ont vraiment traités comme des moins que rien ! Et même le cabinet de Myriam El Khomri n'a pas levé le petit doigt », témoigne de son côté Sylvie Payenchet, 56 ans, angoissée pour l'avenir.

« Que proposent les candidats à la présidentielle aux gens comme nous ? » soupirent-elles en chœur. « Juste des indemnités chômage dégressives et la retraite à 65 ans ! » répond dépitée l'une d'entre elles. Thomas Hollande est chargé d'assurer la défense de Sarah, Irène, Sylvie et Hélène (de g. à dr.), des visiteuses médicales pour Daiichi-Sankyo.

Daiichi-Sankyo justifie sa décision de déclencher un plan social par un « contexte particulièrement difficile », en raison du déremboursement de l'olmésartan (contre l'hypertension) au 1er janvier 2017, et du report de la mise sur le marché d'un autre de ses médicaments.

Une situation qui, selon un porte-parole de Daiichi-Sankyo, « engendrera des pertes de l'ordre de 15 M€ » sur 2016 pour le groupe nippon.

Des arguments qu'Irène, Hélène, Sylvie ou Sarah refusent d'entendre, dénonçant comme les syndicats des décisions « uniquement boursières et financières. Tout ça sur le dos de l'assurance chômage ». □